



وزارة المالية  
MINISTRY OF FINANCE



Direction de la Communication

NEWS

# Revue de presse



Lundi 26 Décembre 2022



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

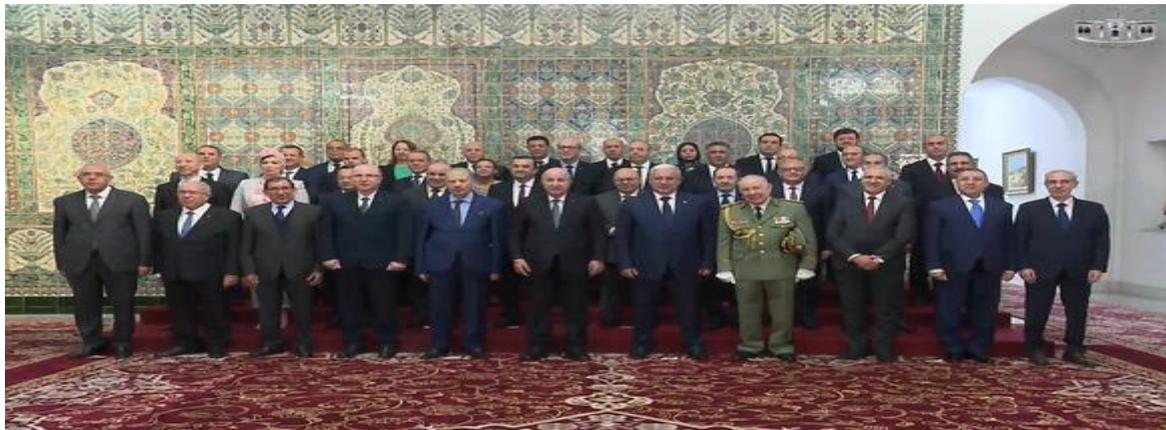
## Communiqué du Conseil des ministres

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé dimanche une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen de projets de loi et à des exposés relatifs à plusieurs secteurs, indique un communiqué du Conseil des ministres dont voici la traduction APS :



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

## Le Président Tebboune signe la Loi de finances 2023



Le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, dimanche à Alger, la Loi de finances de l'année 2023.



**ALGÉRIE PRESSE SERVICE**

## **Loi de finances 2023: appui à l'investissement et à la croissance**

La Loi de finances 2023, signée dimanche par le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, comprend une série de mesures aussi bien dans l'appui à l'investissement que dans la sphère fiscale, dans le cadre d'une nouvelle approche budgétaire centrée sur les objectifs et ce pour davantage d'efficacité et de transparence.



## **Le Président de la République signe la Loi de finances 2023 : Investissement, croissance et acquis sociaux... L'état confirme ses engagements**

La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de la Présidence de la République, en présence du président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Ibrahim Boughali, du Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, du Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Abdelaziz Khellaf, et des membres du Gouvernement. Une photo-souvenir a été prise par la même occasion.



## **Croissance durable**

La décision du président de la République de revaloriser les salaires, les pensions de retraite et l'allocation de chômage confirme encore une fois la nature sociale de l'État. Par conséquent, cette décision prise en faveur du front social, qui aura une incidence immédiate sur le pouvoir d'achat, va, à moyen terme, booster la consommation et forcément la production. In fine, cette décision aura des répercussions sur toute la machine économique du pays.

## Le président Tebboune a signé, hier, la loi de finances 2023 : L'augmentation des salaires effective



Le texte de loi ratifie l'amélioration de la grille indiciaire des salaires et des systèmes indemnitaires des fonctionnaires, l'augmentation de l'allocation chômage, des pensions de retraite et des quotas d'affectation dédiés au fonds de garantie des collectivités locales.



## Le Président Tebboune signe la Loi de finances 2023

Le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, dimanche à Alger, la Loi de finances de l'année 2023.

## **LE TEXTE CONSACRE LA PRÉVISION BUDGÉTAIRE SUR UNE PÉRIODE DE TROIS ANS : Le président Tebboune signe la Loi de finances 2023**



Le président, Abdelmadjid Tebboune a signé, hier, dimanche, à Alger, la Loi de finances de l'année 2023. Le projet de Loi de finances avait été adopté, mardi 22 novembre, à la majorité par les députés de l'Assemblée populaire nationale, lors d'une séance plénière en présence du ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali, et de plusieurs ministres.

## Le Président Tebboune signe la Loi de finances 2023



Le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, dimanche à Alger, la Loi de finances de l'année 2023.

## Loi de finances 2023: appui à l'investissement et à la croissance et consolidation des acquis sociaux

La Loi de finances 2023, signée dimanche par le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, comprend une série de mesures aussi bien dans l'appui à l'investissement que dans la sphère fiscale, dans le cadre d'une nouvelle approche budgétaire centrée sur les objectifs et ce pour davantage d'efficacité et de transparence.



### [Tebboune signe la loi de finances 2023](#)

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé, hier dimanche 25 décembre, la loi de finances de l'année 2023, qui entre en vigueur dès le mois de janvier prochain. Notons que le projet de loi de finances 2023 a été adopté par les deux chambres du Parlement, le 22 novembre dernier par l'Assemblée populaire nationale (APN) et le 8 décembre dernier par le Conseil de la nation.



### [Selon un économiste: « L'Algérie s'oriente vers une économie diversifiée et durable »](#)

Pour l'économiste Abderrahmane Hadeff, « l'année 2023 sera pleine de projets et de chantiers en Algérie qui permettront la poursuite de la transformation économique et sa concrétisation sur le terrain ».



### [Achat de véhicules: La BNA propose à ses clients un crédit jusqu'à 85 % du prix d'un véhicule neuf](#)

La Banque Nationale d'Algérie a annoncé le Financement de l'achat de véhicules à un taux jusqu'à 85% du prix total d'un véhicule neuf rassemblée ou installée en Algérie. Dans une publication sur sa page officielle Facebook, la BNA a précisé " Vous souhaitez acheter une voiture?"



### [Le Président Tebboune signe la Loi de finances 2023](#)

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a procédé, ce dimanche, à la signature de la loi de Finances pour 2023, qui entrera en vigueur le 1er janvier 2023.

### **Présidence Le président de la République signe la loi de finances 2023**

Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a signé, hier à Alger, la loi de finances de l'année 2023. La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de la Présidence de la République, en présence du président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, du président de l'Assemblée populaire nationale, Brahim Boughali, du Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, du chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général d'Armée Saïd Chanegriha, du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Abdelaziz Khellaf, et des membres du gouvernement.

Une photo-souvenir a été prise par la même occasion.

### **Salaires, retraites et allocation chômage abordés en Conseil des ministres: Importantes décisions et mesures sociales du Président Tebboune**

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée à deux projets de loi relatifs à la monnaie et au crédit, et aux règles de la comptabilité publique et de gestion financière.



### **Il préside un Conseil des ministres : Le chef de l'Etat signe la loi de Finances 2023**

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a procédé, ce dimanche, à la signature de la loi de Finances pour 2023, qui entrera en vigueur le 1er janvier 2023.



### [Pour atteindre une revalorisation de 47% en 2024 : Les salaires majorés de 4500 à 8500 DA par an](#)

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a pris des mesures concrètes, ce dimanche en Conseil des ministres, pour améliorer le pouvoir d'achat des citoyens.



### [Loi sur la monnaie et le crédit : le Conseil des ministres valide](#)

Le Conseil des ministres, présidé ce dimanche par le Président de la République, a validé le projet portant Loi sur la monnaie et le crédit. Abdelmadjid Tebboune a précisé que cette loi est un prolongement des réformes financières et économique engagées durant les trois dernières années.



### [Tebboune décide des augmentations des salaires pour 2023 et 2024](#)

Parmi les décisions importantes prises par le président de la république, Abdelmadjid Tebboune, lors du conseil des ministres qu'il a présidé ce dimanche 25 décembre, figure l'augmentation des salaires sur les deux années 2023 et 2024.



### [Loi de finances 2023 Signée hier par le Président Tebboune](#)

Le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a signé, hier la Loi de finances de l'année 2023.

## **C'est ce qui a permis au citoyen de voir et de comprendre Le monopole du mot " NOUS " par le Président Tebboune**

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de l'entrevue périodique accordée à des représentants de médias nationaux, a une fois de plus fait émouvoir le peuple par son franc-parler sur les étapes de la mise en application de son programme politique depuis décembre 2019. Un discours très apprécié par l'opinion nationale et qui attire plus de soutien et de confiance du peuple quant aux assurances et garanties données par le président de la République sur le plan politique, économique et social. Au cours de cette entrevue périodique avec la presse, Tebboune s'est interdit, c'est d'ailleurs son principe d'exprimer le " je ". C'est ce qui a permis au citoyen de voir et de comprendre en filigrane dans les interventions du président le monopole politique du " NOUS " collectif et social, qui le lie véritablement au peuple et à ses aspirations. C'est cela que les interventions du président de la République diffèrent purement des propos " populistes " entendus par le passé par les Algériens.

La preuve ?

Le président de la République, jeudi lors de l'entrevue périodique avec des représentants de médias nationaux, évaluant ce qui a été réalisé jusque-là a préféré laisser le citoyen et ceux qui ont contribué à opérer les grands changements que Nous avons souhaités à en juger d'eux-mêmes ". L'occasion était pour le Chef de l'Etat de rappeler les 54 engagements écrits qu'il a contractés durant sa campagne électorale en prévision de la présidentielle de décembre 2019. En référence à l'année 1965 qui a vu le déclenchement de la Lutte de libération nationale, le 1er Novembre 1954. Le message de Novembre 1954 n'a rien perdu de sa vitalité, ni de son histoire, il reste d'une saisissante actualité. C'est pourquoi il représente pour l'ensemble du peuple algérien et le président Abdelmadjid Tebboune un horizon d'espérance et un encouragement à la pérennité et de l'édification de l'Algérie. " Des changements sont-là et nous ambitionnons d'en opérer plus, car l'Algérie nouvelle n'est pas uniquement liée au changement des institutions de quelques personnes ou gouvernement, mais plutôt à un changement de mentalités pour être en harmonie avec l'idée d'édification ", au lieu des points négatifs qui ont " marqué l'Algérie des décennies durant ".

En effet, il s'agit de résultats probants, qui devraient se poursuivre durant l'année 2023. Mais il s'agira pour tout le monde de préserver les efforts pour une prise en charge réelle de ce qui sera planifié prochainement, la préservation d'un environnement social favorable, l'approfondissement des processus des réformes et de modernisation de l'économie nationale, tout en impulsant une nouvelle dynamique à l'investissement productif générateur de richesses et de postes e travail.

C'est sur les bases du programme politique engagé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, depuis 2019 qu'a pu se réaliser une Algérie unie et dont le peuple

partage la conviction que transformer les structures politiques, économiques et sociales, était une nécessité et un besoin urgent pour garantir la cohésion sociale. Dans le cadre de ce qui est appelé le redressement national. En tant que dépositaire du mandat que lui a confié le peuple, le 12 décembre 2019, le président Abdelmadjid Tebboune a lancé le grand moteur de l'histoire de l'Algérie contemporaine. C'était le " drainage " d'une dimension que l'on retrouve dans les principes de la Révolution de Novembre 1954 et qu'imprime aujourd'hui, le Président Tebboune et qui est visible dans ses actions et ses efforts entrant en liaison directe avec les attentes des citoyens, ou également résonne tout l'intérêt de la nation. Un chemin menant inéluctablement vers le " leadership " d'une nouvelle Algérie, une nouvelle énergie et le renforcement de la direction de la nation vers le meilleur. Mais aussi le leadership de la démocratie et de la bonne gouvernance, l'accent sur le développement dans tous les domaines allant du secteur social, économique à l'amélioration de la vie des citoyens. Dans ce sens, le président Tebboune s'est engagé à faire ensemble des efforts à condition qu'il y ait le collectif et les pensées positives où la direction du futur sera décidée uniquement par les valeurs économiques, sociales et démocratiques, et ce, selon la Loi fondamentale du pays.

Celle-ci guide la nation avec les valeurs de justice et d'égalité dans le cadre de relever au plus haut l'héritage glorieux du passé à un avenir radieux que mérite le peuple algérien.

A ce propos, l'objectif principal du président de la République est d'unir, et de renforcer la cohésion nationale. Dans ce même esprit, l'agenda du président de la République va très certainement pour l'étape à venir (2023) entreprendre de dépasser la phase de la conception pour se traduire par des chantiers consistants et divers représentant ainsi à une nouvelle feuille de route et à une réponse novatrice du pays aux défis auxquels il est confronté.



### [الرئيس تبون يوقع على قانون المالية 2023](#)

وقع، اليوم الأحد، رئيس الجمهورية عبد المجيد تبون، على قانون المالية لسنة 2023. حسب ما أفاد به بيان رئاسة الجمهورية .



## الرئيس تبون يوقع قانون المالية لسنة 2023

وقع رئيس الجمهورية القائد الأعلى للقوات المسلحة ووزير الدفاع الوطني، عبد المجيد تبون، على قانون المالية لسنة 2023.



## مجلس الوزراء: زيادات بنسبة 47 بالمائة في أجور الموظفين.. ورفع منحة البطالة ومعاشات التقاعد

أقرّ رئيس الجمهورية عبد المجيد تبون في اجتماع لمجلس الوزراء يوم الأحد، زيادات جديدة في أجور الموظفين، إلى جانب رفع القيمة المالية لمنحة البطالة، والحدّ الأدنى لمعاشات التقاعد.



## تدابير غير مسبوق في قانون المالية 2023: إعفاءات ضريبية لتشجيع الاستثمار والمقاولاتية

أقرّ قانون المالية لسنة 2023، الذي وقعه، الأحد، رئيس الجمهورية عبد المجيد تبون، العديد من التدابير في مجال دعم الاستثمار والنمو، وهذا في إطار مقاربة ميزانياتية جديدة مبنية على الأهداف للوصول إلى مزيد من النجاعة والشفافية. ويكرس قانون المالية مواصلة مسعى الدولة للتحكم في توازناتها المالية وتشجيع الاستثمار وتعزيز المكاسب الاجتماعية مع الاستمرار في ديناميكية النمو، وهذا ضمن إطار توقعات ميزانياتية لثلاث سنوات لاحقة.



## قرارات هامة بشأن رفع الأجور ومنح التقاعد

أمر رئيس الجمهورية، عبد المجيد تبون، بزيادة الرواتب على مدى السنتين 2023 - 2024 ليتراوح مستواها سنويا ما بين 4500 دينار إلى 8500 دينار حسب الرتب، وهذا ما يجعل الزيادات التي تقرر خلال السنوات الثلاثة 2022، 2023، 2024، تصل إلى نسبة 47 بالمائة.

### قرار هام بشأن رفع الأجور ومنحة البطالة والتقاعد

أمر رئيس الجمهورية عبد المجيد تبون، بزيادة الرواتب، على مدى السنتين 2023 - 2024 ليتراوح مستواها سنويا ما بين 4500 دينار إلى 8500 دينار حسب الرتب، وهذا ما يجعل الزيادات التي تُقر خلال السنوات الثلاثة 2022، 2023، 2024، تصل إلى نسبة 47 بالمائة.

### الرئيس تبون يوقع على قانون مالية بإجراءات غير مسبوقة لسنة 2023: حماية اجتماعية وإعفاءات ضريبية لتشجيع

#### الاستثمار والمقاولاتية



وَقَّعَ رئيس الجمهورية، القائد الأعلى للقوات المسلحة، وزير الدفاع الوطني، السيد عبد المجيد تبون أمس، بمقر رئاسة الجمهورية، على قانون المالية لسنة 2023، بحضور كل من رئيس مجلس الأمة، صالح قوجيل ورئيس المجلس الشعبي الوطني، إبراهيم بوغالي والوزير الأول، أيمن بن عبد الرحمان. كما حضر مراسم التوقيع، رئيس أركان الجيش الوطني الشعبي، الفريق أول السعيد شنقريحة ومدير ديوان رئاسة الجمهورية، عبد العزيز خلف، إلى جانب أعضاء الطاقم الحكومي حيث تم بالمناسبة أخذ صورة تذكارية.

## CADRAGE MACROÉCONOMIQUE ET BUDGÉTAIRE À MOYEN TERME

# Les principaux indicateurs

**V**oici les principaux indicateurs du cadrage macroéconomique et budgétaire de la loi de finances pour l'année 2023 avec des prévisions pour les années 2024 et 2025.

- Le prix de référence du baril de pétrole brut est de 60 dollars pour la période 2023-2025.

- Le prix du marché du baril de pétrole brut est de 70 dollars pour la période 2023-2025.

- Le taux d'inflation devrait ralentir à 5,1% en 2023, à 4,5% en 2024 et à 4% en 2025.

- Le taux de croissance économique devrait atteindre 4,1% en 2023, 4,4% en 2024 et 4,6% en 2025.

- Les recettes des exportations de biens devraient atteindre 46,3 milliards de dollars en

2023, 46,4 milliards de dollars en 2024 et 45,8 milliards de dollars en 2025.

- Les importations de biens devraient diminuer à 36,9 milliards de dollars en 2023 (- 4,2% par rapport à 2022), à 35 milliards de dollars en 2024 et 34,2 milliards de dollars en 2025.

- La balance commerciale devrait enregistrer un excédent de 9,4 milliards de dollars en 2023, puis 11,3 milliards de dollars en 2024 et 11,6 milliards de dollars en 2025.

- La balance des paiements devrait enregistrer un excédent de 5,7 milliards de dollars en 2023, atteindre 6,5 milliards de dollars en 2024 et 6,8 milliards de dollars d'ici la fin de 2025.

- Les réserves de change devraient passer de

59,7 milliards de dollars fin 2023 à 69 milliards de dollars fin 2025, représentant respectivement 16,3 et 19,3 mois d'importation de biens et services hors facteurs de production.

- Les recettes budgétaires totales provisionnelles entre 2023 et 2025 augmenteraient de 4% en moyenne pour atteindre 7.901,9 milliards de dinars en 2023, 8.187,2 milliards de dinars en 2024 et 8.454,6 milliards de dinars en 2025.

- La fiscalité pétrolière contenue dans le budget devrait augmenter entre 2023 et 2025 à une moyenne annuelle de 2,9%, estimée sur la base d'un prix de référence de 60 dollars le baril, pour passer de 3.298,5 milliards de DA en

2023 à 3.409,6 milliards de DA en 2024 et à 3.502,2 milliards de DA en 2025.

- Les ressources ordinaires devraient enregistrer une croissance de 4,8% en moyenne au cours de la période 2023-2025, résultant principalement de l'augmentation des recettes fiscales (environ +6,6% en moyenne entre 2023 et 2025). Les ressources ordinaires devraient passer de 4.603,4 milliards de DA en 2023 à 4.777,6 milliards de DA en 2024 et à 4.952,4 milliards de DA en 2025.

- Les dépenses budgétaires devront s'élever à 13.786,8 milliards de DA en 2023, 13.918,4 milliards de DA en 2024 et 13.998,4 milliards de DA en 2025.

DES EXPERTS EN PARLENT

## Un modèle d'économie sociale

**D**o l'avis des experts en économie, la loi de finances (LF) 2023 est un bel exemple de l'économie sociale, car elle préserve les acquis sociaux obtenus jusque-là au profit des citoyens. «L'économie ne doit pas servir les intérêts individuels mais l'être humain. Nous ne pouvons que nous réjouir que nos lois des finances soient conçues avant tout dans l'intérêt des citoyens», indique l'expert en économie Abdelatif Kerzabi, assurant que dans la forme la LF 2023 est positive, car elle permet des prévisions et des indicateurs de développement sur une période de plus d'une année. Pour lui, les mesures de cette loi en faveur de l'investissement et de la croissance économique sont d'un apport important, mais doivent être accompagnées par des actions plus concrètes.

«Les secteurs ciblés en priorité dans le processus de la croissance ne sont pas définis dans cette loi. On en parle souvent, c'est vrai, mais pas dans le cadre d'une loi. Or, qui dit loi, dit



Abdelatif Kerzabi



Abderrahmane Mebtoul

décrets exécutifs et qui dit décrets, dit actions concrètes et délais de réalisation. La croissance économique est une démarche transversale à laquelle tous les départements ministériels sont appelés à contribuer. La loi est la meilleure des façons pour les obliger à s'y plier», explique-t-il. Il est important, selon lui, d'aller dans les dé-

tails avec l'intégration des principes économiques obligatoires. «Quand on parle de développement économique, il y a trois paramètres : la croissance qui donne de l'emploi, l'inflation et des équilibres économiques. La question qu'on doit se poser dans le cadre de la LF 2023 est la présente : quel sera l'apport des entreprises dans l'at-

teinte de ces objectifs ?», rapporte-t-il. Il est toujours bon, affirme-t-il, de soutenir les entreprises citoyennes comme c'est le cas dans cette loi. Toutefois, il juge nécessaire d'encourager l'action entrepreneuriale au maximum.

### EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE

Le consultant international en économie Abderrahmane Mebtoul signale, pour sa part, que toute politique doit concilier efficacité économique et cohésion sociale, rappelant que le budget annuel affecté aux transferts sociaux en 2023 sera de plus de 5.000 milliards DA. «Dans le cadre de la lutte contre les zones d'ombre, l'on devra éviter, comme par le passé, les programmes spéciaux de wilayas sans objectifs précis et où les solutions apportées sont à court terme et non à moyen terme», dit-il. Concernant la hausse des salaires des fonctionnaires, il note que la LF 2023 prévoit un relèvement des dépenses de 23,55% par rapport à 2022. «L'Etat devrait mobiliser une enveloppe de 3.037,41 mil-

liards de dinars durant l'année 2023 afin de couvrir l'impact financier de cette hausse des salaires et des systèmes de rémunération des employés. Mais il ne faut pas perdre de vue le déficit des caisses de retraite, estimé à 376 milliards», souligne-t-il, précisant que le versement de nouveaux salaires sans contreparties productives peut conduire à une régression économique et sociale.

L'Algérie a besoin, d'après lui, d'un taux de croissance de 8% à 9% par an sur plusieurs années pour absorber le flux des demandes d'emploi. Il est reconnu que «deux institutions assurent la stabilité et le développement de l'Algérie : Sonatrach sur le plan économique et l'Armée nationale populaire sur le plan sécuritaire grâce à laquelle l'Algérie est considérée par la communauté internationale comme un acteur clé de stabilisation de la région méditerranéenne et africaine», conclut-il.

■ Farida Belkhirli

## RÉFORMER, PERFORMER

Par Ouali Mouterfi

**L**e train des réformes économiques poursuit inéluctablement son chemin pour extraire l'économie nationale de la gangue qui l'enserrait, au profit de l'alliance nouée entre les oligarques et la bureaucratie, et lui ouvrir des perspectives à même de l'émanciper de la dépendance à la rente pétrolière et de réaliser les nouvelles ambitions sur le court et moyen terme que le pays s'est assignées. Deux projets de loi, l'un relatif à la monnaie et au crédit et l'autre aux règles de la comptabilité publique et de gestion financière, ont ainsi été au menu du Conseil des ministres présidé, hier, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Nécessairement, la loi sur la monnaie et le crédit se devait d'être remaniée et adaptée pour se conformer à la nouvelle orientation économique impulsée par le chef de l'Etat et produire ainsi tous les effets positifs à même de permettre aux différents acteurs de rendre prospères leurs

activités, aux différents moteurs de croissance de développer toutes leurs puissances et, finalement, à l'économie nationale de croître à un rythme propice à réaliser l'émergence du pays et l'élévation du niveau de vie de ses citoyens. Pour cela, réformer le système financier et bancaire, qui se complaisait dans une configuration archaïque certes profitable à certains, relevait assurément de l'impératif. La nouvelle mouture de la loi sur la monnaie et le crédit signera la refonte de la gouvernance du système financier, sa modernisation et son ouverture aux banques en ligne, à la monnaie électronique, à la finance islamique, etc. Ce ne sera en fait qu'un juste retour sur la voie de la normalité qui englobe également la comptabilité publique que la nouvelle loi fera progressivement évoluer d'une comptabilité des recettes et des dépenses vers une comptabilité d'analyse des coûts des actions de la politique publique pour en améliorer la performance et l'efficacité. Au menu du Conseil des ministres figuraient des exposés sur des questions aussi importantes que l'augmentation des salaires, ordonnée par le président de la République et qui devrait être exécutée dès janvier 2023, au grand bonheur des travailleurs qui attendaient

avec impatience une telle mesure qui va conforter leur pouvoir d'achat, ainsi que sur les perspectives qui s'ouvrent aux secteurs de la santé et de l'industrie pharmaceutique, de l'énergie, de la formation et de l'enseignement professionnels, de la pêche et des productions halieutiques. De chacun de ces secteurs, il est en effet attendu des résultats ou des postures de soutien à d'importants programmes à venir. Le système de santé doit ainsi gagner en rationalité et en efficacité, et de la production pharmaceutique, il est exigé une contribution plus grande à la sécurité sanitaire du pays, à la réduction de la facture d'importation et d'avoir une part dans les recettes d'exportations hors hydrocarbures du pays. Le secteur de l'énergie a l'immense défi de doubler rapidement ses exportations de gaz pour répondre à une offre pressante, celui de la pêche d'être partie prenante dans la sécurité alimentaire du pays, tandis que le secteur de la formation est appelé à fournir non seulement la main-d'œuvre qualifiée nécessaire aux grands chantiers qui vont s'ouvrir, mais aussi le contingent d'entrepreneurs qui construiront l'économie de demain.

■ O. M.

**SALAIRES - RETRAITES - ALLOCATION CHÔMAGE**

# Augmentations : tous les détails

*Du nouveau pour les salaires. Des augmentations graduelles sont prévues pour les deux prochaines années. Elles varieront entre 4 500 et 8 500 DA en fonction des grades. Des hausses sont également prévues pour les pensions de retraite dont le seuil minimal sera désormais de 15 000 DA. Idem pour l'allocation chômage qui passe de 13 000 à 15 000 DA. Ces décisions ont été annoncées hier dimanche en Conseil des ministres.*

**Nawal Imès - Alger (Le Soir)** - Le dernier Conseil des ministres de l'année qui s'achève a été couronné par plusieurs décisions. Les plus

**Ces dernières seront graduelles et s'étaleront sur les deux années à venir. Elles seront de l'ordre de 4 500 et 8 500 DA en fonction des grades.**

importantes concernent les augmentations de salaire. Ces dernières seront graduelles et s'étaleront sur les deux années à venir. Elles seront de l'ordre de 4 500 et 8 500 DA en fonction des grades.

Selon le communiqué sanctionnant la réunion du conseil des ministres, les augmentations des salaires auront atteint le taux de 47% en 2024. Des décisions ont également été prises en faveur des retraités. C'est ainsi que le seuil minimal des pensions sera désor-



Photos : DR

mais de l'ordre de 15 000 DA pour tous ceux qui touchaient 10 000 DA jusque-là alors que les pensions de 15 000 DA passeront désormais à 20 000

DA afin que les pensions de retraite soient en harmonie avec le SNMG qui était passé de 18 000 à 20 000 DA.

Les chômeurs bénéficiant de l'allocation ne sont pas en reste. Leur allocation passe de 13 000 à 15 000 DA net et bénéficieront de la couverture sociale.

Au cours du Conseil des ministres, le président de la République a affirmé que la grille des salaires devait être en adéquation avec le pouvoir d'achat en se basant sur la

valeur du travail et de la productivité comme référence pour les augmentations des salaires.

En matière de création d'entreprise, Tebboune a demandé à ce que le processus de création des entreprises n'excède pas un mois. Autre secteur passé en revue, celui de la santé au sujet duquel le président de la République a affirmé que le secteur avait trop souffert de la situation générale qui a prévalu dans le pays pendant des

de l'année. Cela passe, dit-il, par l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des travailleurs du secteur, à travers des motivations qui touchent autant le personnel médical que paramédical et la révision des statuts particuliers des personnels du secteur. Il est également question de la révision du parcours professionnel des paramédicaux et de la numérisation du secteur.

Toujours au sujet du même secteur, il a été question du

**Les augmentations des salaires auront atteint le taux de 47% en 2024.**

années mais que cela ne nécessitait pas non plus de reprendre tout à zéro, estimant que le problème se situait essentiellement au niveau de la gestion et nécessitait non pas des réformes conjoncturelles mais tout au long

renforcement de la place de Saïdal et de la production de vaccin pédiatrique et d'insuline. La loi sur la monnaie et le crédit a, pour sa part, été approuvée.

N. I.

## LOI DE FINANCES 2023

# Appui à l'investissement et à la croissance et consolidation des acquis sociaux

**La loi de finances 2023, signée dimanche par le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, comprend une série de mesures aussi bien dans l'appui à l'investissement que dans la sphère fiscale, dans le cadre d'une nouvelle approche budgétaire centrée sur les objectifs, et ce, pour davantage d'efficacité et de transparence.**

Il s'agit de la première loi de finances élaborée en vertu de la loi organique 18/15 relative aux lois de finances qui consacre notamment la prévision budgétaire sur une période de trois ans.

Le texte prône notamment la poursuite de l'effort de l'État pour maîtriser ses équilibres financiers, l'encouragement de l'investissement, la consolidation des acquis sociaux tout en poursuivant la dynamique de croissance.

C'est ainsi que la loi introduit, dans son article 9, un allègement de la procédure obligeant les investisseurs à réinvestir 30% des montants correspondant aux exonérations au titre de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) et la taxe sur l'activité professionnelle (TAP), octroyées dans le cadre des dispositifs d'aide, tout en leur octroyant la possibilité d'investir ou d'effectuer des placements dans des start-up ou des incubateurs. Sont exonérées également de

l'obligation de réinvestir ces avantages fiscaux, les sociétés créées dans le cadre de partenariat entre sociétés publiques ou privées avec celles étrangères.

En outre, les personnes physiques réalisant un chiffre d'affaires de moins de 5 millions DA/an seront éligibles à la loi sur l'auto-entrepreneur, tout en les soumettant à l'impôt forfaitaire unique (IFU) à hauteur de 5% sur le chiffre d'affaires quelle que soit la nature de leur activité, selon ce texte de loi. L'objectif de cette mesure (article 49) est de promouvoir l'esprit entrepreneurial et de faciliter aux jeunes l'accès au marché du travail notamment via l'auto-emploi.

De plus, il a été autorisé de procéder au dédouanement des chaînes et matériels de production de moins de 5 ans et des équipements et matériel agricoles de moins de 7 ans, après les amendements votés par l'APN.

Toujours dans le chapitre investissement, le texte prévoit également l'allègement des charges fiscales concernant la taxe sur les véhicules de transport du personnel des entreprises et l'exonération de l'IBS des coopératives de la pêche et d'aquaculture et des fédérations agréées.

Cette exonération comprend aussi les intérêts issus des dépôts dans les comptes d'investissement de type finance islamique à partir du 1er janvier 2023, et ce, pour une durée de 5 ans, selon les amendements validés par les députés.

Dans le cadre de l'inclusion fiscale, la LF 2023 introduit une adaptation des plafonds liés à l'exercice du droit de la retenue fiscale des honoraires, le paiement des

impôts à travers les canaux bancaires via les moyens scripturaux, en arrétant le plafond à hauteur d'un million DA, en vue de renforcer l'inclusion financière et économique et soutenir les efforts de l'administration des impôts dans la lutte contre le blanchiment d'argent. De telles procédures permettent également de réduire les risques pouvant résulter de l'utilisation de faux billets et d'absorber les billets usés.

D'autre part, la loi introduit une simplification de l'importation des véhicules touristiques de moins de trois ans avec des avantages fiscaux suivant les types et motorisation du véhicule, en supprimant la condition de limitation de cette importation une fois tous les trois ans.

Il sera donc autorisé de procéder au dédouanement des véhicules touristiques de moins de trois ans et importés par des particuliers résidents aux fins d'usage personnel, avec paiement de tous les droits et taxes prévus en vertu du droit public.

Dans le domaine du commerce extérieur, il sera procédé à l'élargissement du domaine des exonérations fiscales aux opérations d'importation des véhicules hybrides et électriques, ainsi qu'à l'exonération de l'importation des marchandises, dans le cadre du troc frontalier, de la taxe supplémentaire provisoire préventive.

Dans le domaine de l'habitat, il a été autorisé la prise en charge, par le Trésor public, à hauteur de 100%, et du taux d'intérêt bonifié dans le cadre de la réalisation d'une tranche supplémentaire des logements de la formule AADL.

APS

**SELON L'EXPERT ÉCONOMISTE ABDERRAHMANE HADEF :**

## «2022 a été l'année des réformes»

**L'économiste Abderrahmane Hadeff prévoit une année 2023 pleine de nouveaux projets pour l'Algérie, ce qui permettra la poursuite de l'élan du développement économique ainsi qu'une lisibilité et une crédibilité en vue de développer la croissance par la mise en commun des moyens d'entreprises innovantes.**

L'expert s'est exprimé hier dimanche à travers les ondes de la Chaîne 1 de la radio nationale en commençant par dresser un bilan plutôt positif de l'année 2022 qu'il estimera «excellente», notamment au niveau des réformes engagées. Il a rappelé dans ce cadre, la révision en cours de la loi sur la monnaie et le crédit. Faut-il préciser qu'un avant-projet de loi modifiant et complétant

l'ordonnance n°03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit a été présenté par le ministre des Finances lors d'une réunion du gouvernement présidée par le Premier-ministre, Aïmene Benabderrahmane. L'invité de la matinale a estimé que la révision de cette loi est l'une des réformes les plus importantes du gouvernement, après la promulgation de la loi sur les investissements. Il

ajoutera que le renforcement des piliers du front social avec plus d'acquis «constitue des étapes importantes qu'il faut intensifier en élevant le niveau des capacités productives», a-t-il noté.

Hadeff a souligné que «l'Algérie est en train d'incarner un projet global de transformation économique par excellence, à la lumière du changement du modèle de développement d'un modèle basé sur la rente à un modèle de développement diversifié et durable».

Ainsi, la relance de projets stratégiques créateurs de richesses et la mise en place d'un nouveau modèle de fonctionnement de l'économie nationale sont les principales caractéristiques de l'impulsion économique

qui pointe à l'horizon 2023 par la mobilisation des moyens et des échanges essentiels.

Insistant, par ailleurs, sur la nécessité de trouver de nouveaux mécanismes de durabilité dans le développement, l'expert économiste a précisé que cela doit reposer sur deux piliers.

Il s'agit notamment de «renforcer les potentiels nationaux et activer les rôles de tous les secteurs économiques, en particulier l'économie de la connaissance» et «la capacité algérienne à s'intégrer dans la chaîne de valeur mondiale en nouant des alliances et des partenariats forts avec des pays qui respectent ses

deux principes, à savoir : le respect de la souveraineté et de l'intérêt national», a encore soutenu l'expert.

Dans son discours, M. Hadeff a mis en exergue les nouveaux éléments qui permettront d'élever le niveau des exportations algériennes et des services devenus très compétitifs au niveau des marchés mondiaux et régionaux.

Selon lui, l'Algérie est en train de se repositionner en faisant le choix de ses partenaires. Elle a choisi dans sa nouvelle politique économique l'ouverture sur l'Afrique, le Bassin méditerranéen et le monde arabe, comme sur la Chine et les États-Unis d'Amérique.

**Ilhem Tir**

**APRÈS DE FORTES BAISES, LES PRIX REPARTENT À LA HAUSSE**

## La Russie dope le pétrole

*Alors que chez de plus en plus d'Occidentaux se pose la question «jusqu'où doit-on soutenir l'Ukraine ?», les perspectives sur le plan économique n'annoncent rien de bon, singulièrement pour les 27 de l'Union européenne, rudement impactés par les prix de l'énergie induits par le conflit russo-ukrainien. À ce titre, l'influence des sanctions imposées par l'UE sur la remontée de la semaine dernière des cours des deux références de brut révèle en partie ce que pourrait connaître le marché mondial du pétrole dans les mois à venir.*

Deux semaines après l'entrée en vigueur de l'embargo européen sur le pétrole russe, le 5 décembre dernier, puis le plafonnement de ses prix sur les marchés internationaux, Moscou a fait état, vendredi dernier, de sa disposition à abaisser sa production de 5% à 7% dans les prochains jours, soit l'équivalent de 500 000 à 700 000 barils par jour. Une potentielle contre-sanction de la part de la Russie qui a produit son effet sur le marché, les prix ayant atteint leur plus haut niveau depuis trois semaines pour clôturer la séance de vendredi à 83,92 dollars le baril de Brent alors que celui du WTI affichait 79,56 dollars.

Lors de la première semaine de la mise en œuvre de l'embargo européen, le 5 décembre, parallèlement à l'interdiction de l'UE des importations russes par voie maritime, les volumes de pétrole expédiés de Russie avaient chuté de 54%, selon des relevés annoncés par la presse américaine. En même temps, des réserves étaient émises par de nombreux analystes sur la «pertinence» des mesures prises contre le pétrole et le gaz russes, en avertissant que ces sanctions pourraient produire un effet haussier sur les prix. Ceci d'autant que la donne aux États-Unis avait de quoi participer à appuyer les prix à la

hausse, puisque les Américains ont décidé de recourir à de gros achats de pétrole pour renflouer les réserves stratégiques à partir desquelles ils ont généreusement pompé pour alimenter le marché depuis septembre de l'année dernière afin de faire baisser les prix.

La menace de réductions de la production russe, annoncée vendredi der-

nier donc, survient alors qu'en Chine on a amorcé un passage rapide de la politique dite de «Zéro Covid», rudement impactante sur l'activité économique et donc de la demande de pétrole, pour des allègements des règles de mise en quarantaine pour les transports aériens, stimulant certain pour la consommation et la demande de pétrole. Autant de fac-

teurs qui, inévitablement, concourent pour une remontée des prix plus tôt que ne pouvaient le croire encore la pléthore de spécialistes occidentaux parmi les moins convaincus par la frénésie des sanctions touchant le marché pétrolier, le plus sensible aux contingences politico-économiques.

Azedine Maktour

SIGNATURE DE LA LOI DE FINANCES 2023

# Bonnes recettes et grosses dépenses

● La Loi de finances 2023, signée hier par le président de la République, comprend une série de mesures aussi bien dans l'appui à l'investissement que dans la sphère fiscale.

Le contexte international marqué par la guerre entre la Russie et l'Ukraine qui a fait exploser les prix des hydrocarbures, notamment du gaz, a amélioré sensiblement les entrées financières de l'Algérie. Parallèlement, les exportations hors hydrocarbures ont bondi par le fait d'un encouragement des pouvoirs publics aux opérateurs économiques et par la levée de divers blocages bureaucratiques. Les exportations atteindront au total, à la fin 2022, 56,5 milliards de dollars (dont 49,5 pour les exportations des hydrocarbures), contre 38,6 milliards de dollars en 2021. Aussi, les estimations pour la fin de l'année en cours prévoient une augmentation des réserves de change à 54,6 milliards de dollars, soit l'équivalent de 14,3 mois d'importations de biens et de services hors facteurs de production. La balance commerciale de l'Algérie devrait enregistrer un excédent de 17,7 milliards de dollars à la fin de l'année en cours, contre 1,1 milliard de dollars l'année précédente. Les importations de biens au titre de l'année en cours devraient frôler les 38,7 milliards de dollars (37,5 milliards en 2021). Quant à la balance des paiements, elle enregistrera un excédent de 11,3 milliards de dollars (6,3% du PIB), un niveau jamais atteint depuis 2014. Par



Le logement est devenu accessible pour les Algériens grâce aux différentes formules et aux programmes initiés par

ailleurs, les recettes du budget atteindront, en fin d'année, 7517,9 milliards de dinars, soit une augmentation de 27,1% par rapport à l'année 2021, résultat de la hausse de la fiscalité pétrolière de 1284,9 milliards de dinars (+66,7%), et les recettes fiscales de 222,8 milliards de dinars (+8,1%).

Les dépenses, quant à elles, augmenteront également, atteignant 11 610,2 milliards de dinars, soit une augmentation de 56,1% comparé à 2021. Le niveau des recettes et des dépenses de l'année en cours devrait engendrer un déficit budgétaire de 4092,3 milliards de dinars (-15,9% du produit intérieur

brut (PIB). Il est également attendu que la fiscalité pétrolière recouvrée à fin 2022 augmente à 2353,8 milliards de dinars en comparaison avec l'année 2021, résultat de la hausse du prix du baril du Sahara Blend algérien, passé de 72,3 dollars le baril en 2021 à 95 dollars le baril à fin 2022. L'année qui

s'achève est de ce fait une année faste pour les finances du pays. Lors de la présentation du programme du gouvernement à l'APN, le Premier ministre Aïmene Benabderrahmane avait évoqué la volonté de l'Etat d'aller vers une nouvelle politique de subventions de sorte à cibler les catégories sociales les plus dans le besoin ainsi que la consolidation des piliers de la reprise économique via une réforme globale et la modernisation du système bancaire et financier à travers plusieurs mesures, dont la densification du réseau des banques et des assurances avec l'ouverture de 30 nouvelles agences bancaires tous les ans. Il a ajouté la nécessité d'augmenter le niveau des exportations hors hydrocarbures. Selon Aïmene Abderrahmane, la relance du secteur de l'industrie pharmaceutique avait permis une baisse de la facture d'importation, donc une économie de 500 millions de dollars escomptée pour l'année 2021 et le maintien de ce rythme pour les années à venir. Il a ajouté que le gouvernement mettra en œuvre un programme dans le secteur de l'agriculture et du développement rural visant à porter la production céréalière à 65 millions de quintaux en 2022, et 71,8 millions de quintaux en 2024. R. N.

LOI DE FINANCES 2023

## Appui à l'investissement et à la croissance et consolidation des acquis sociaux



La Loi de finances 2023, signée hier par le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmajid Tebboune, comprend une série de mesures aussi bien dans l'appui à l'investissement que dans la sphère fiscale, dans le cadre d'une nouvelle approche budgétaire centrée sur les objectifs et ce pour davantage d'efficacité et de transparence. Il s'agit de la première loi de finances élaborée en vertu de la loi organique 18/15 relative aux lois de finances qui consacre notamment la prévision budgétaire sur une période de trois ans. Le texte prône notamment la poursuite de l'effort de l'Etat pour maîtriser ses équilibres financiers, l'encouragement de l'investissement, la consolidation des acquis sociaux tout en poursuivant la dynamique de croissance. C'est ainsi que la loi introduit, dans son article 9, un allègement de la procédure obligeant les investisseurs à réinvestir 30% des montants correspondant aux exonérations au titre de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) et la taxe sur l'activité profession-

nelle (TAP), octroyées dans le cadre des dispositifs d'aide, tout en leur octroyant la possibilité d'investir ou d'effectuer des placements dans des start-up ou des incubateurs. Sont exonérées également de l'obligation de réinvestir ces avantages fiscaux, les sociétés créées dans le cadre de partenariat entre sociétés publiques ou privées avec celles étrangères. En outre, les personnes physiques réalisant un chiffre d'affaires de moins de 5 millions Da/an seront éligibles à la loi sur l'auto-entrepreneur, tout en les soumettant à l'Impôt forfaitaire unique (IFU) à hauteur de 5% sur le chiffre d'affaires quelle que soit la nature de leur activité, selon ce texte de loi. L'objectif de cette mesure (article 49) est de promouvoir l'esprit entrepreneurial et de faciliter aux jeunes l'accès au marché du travail notamment via l'auto-emploi. De plus, il a été autorisé de procéder au dédouanement des chaînes et matériels de production de moins de 5 ans et des équipements et matériel agricoles de moins de 7 ans, après les amendements votés par l'APN. Toujours dans le chapitre investissement, le texte prévoit également

l'allègement des charges fiscales concernant la taxe sur les véhicules de transport du personnel des entreprises et l'exonération de l'IBS des coopératives de la pêche et d'aquaculture et des fédérations agréées. Cette exonération comprend aussi les intérêts issus des dépôts dans les comptes d'investissement de type finance islamique à partir du 1er janvier 2023, et ce, pour une durée de 5 ans, selon les amendements validés par les députés. Dans le cadre de l'inclusion fiscale, la LF 2023 introduit une adaptation des plafonds liés à l'exercice du droit de la retenue fiscale des honoraires, le paiement des impôts à travers les canaux bancaires via les moyens scripturaux, en arrétant le plafond à hauteur d'un million Da, en vue de renforcer l'inclusion financière et économique et soutenir les efforts de l'administration des impôts dans la lutte contre le blanchiment d'argent. De telles procédures permettent également de réduire les risques pouvant résulter de l'utilisation de faux billets et d'absorber les billets usés. D'autre part, la loi introduit une simplification de l'importation des véhicules

touristiques de moins de trois ans avec des avantages fiscaux suivant les types et motorisation du véhicule, en supprimant la condition de limitation de cette importation une fois tous les trois ans. Il sera donc autorisé de procéder au dédouanement des véhicules touristiques de moins de trois ans et importés par des particuliers résidents aux fins d'usage personnel, avec paiement de tous les droits et taxes prévus en vertu du droit public. Dans le domaine du commerce extérieur, il sera procédé à l'élargissement du domaine des exonérations fiscales aux opérations d'importation des véhicules hybrides et électriques, ainsi qu'à l'exonération de l'importation des marchandises, dans le cadre du troc frontalier, de la taxe supplémentaire provisoire préventive. Dans le domaine de l'habitat, il a été autorisé la prise en charge, par le Trésor public, à hauteur de 100%, et du taux d'intérêt bonifié dans le cadre de la réalisation d'une tranche supplémentaire des logements de la formule AADL.

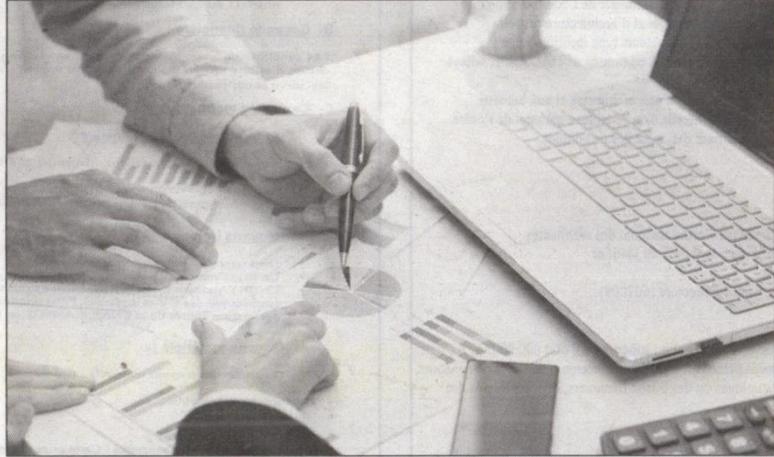
## RÉFORMES COMPTABLE ET BUDGÉTAIRE

# PLAIDOYER POUR UNE MISE EN APPLICATION PROGRESSIVE

*«La normalisation comptable publique en Algérie n'est pas encore appréhendée, d'où la nécessité d'organiser des séminaires de vulgarisation et de coopération entre la partie professionnelle et la partie académique, pouvant orienter la feuille de route concernant la mise en place de ce nouveau système comptable en droits constatés.»*

C'est la conclusion à laquelle a abouti Khaoula Khechaïmia, de l'université de Manouba - Tunisie. Elle souligne que l'adaptation et l'adhésion des acteurs à la réforme comptable et budgétaire est une contrainte à prendre en considération. De ce fait, il est «judicieux de procéder progressivement à la mise en application de ces deux réformes, et de mettre en parallèle une stratégie de communication conjointe et de formation efficace.

En effet, le gouvernement algérien a également inscrit dans son programme le passage d'une comptabilité publique de caisse à une comptabilité en droits constatés fondée sur les mêmes principes que la comptabilité des entreprises. L'objectif est de développer une gestion plus efficace et transparente des finances publiques. Ce passage, explique l'universitaire, «permet de disposer d'une vision du patrimoine et de la situation financière conforme aux normes internationales (IPSAS). Elle permet une présentation dynamique et enrichie de l'action publique». Elle note que pour mener à terme cette réforme budgétaire, un certain



nombre d'instruments doit être conçu. Il s'agit entre autres, énumère M<sup>me</sup> Khechaïmia, des textes d'application relatifs aux lois de finances ; des structures de programmes des ministères et des institutions publiques ; de la nomenclature budgétaire et de la nouvelle présentation budgétaire.

De son côté, le Dr. Nabil Cheurfa, de l'université de Paris-1, la comptabilité en droits constatés impose «un renouveau des contrôles administratifs qui puisse donner l'assurance raisonnable que les comptes de l'Etat soient réguliers, sincères et reflètent fidèlement sa situation financière. Sans approfondissements institutionnels, «la réforme conservera sans nul doute un caractère inachevé qui contraste avec la philosophie et la cohérence de l'ensemble du projet de réforme». Si la réforme est appelée à être mise en œuvre à partir du 1<sup>er</sup> janvier pro-

chain, argumente-t-il, «cette date ne sera certainement pas le couronnement d'un mouvement amorcé depuis plus de vingt ans déjà». Bien au contraire.

Ce sera «le point de départ d'un changement institutionnel majeur, car l'expérience prouve qu'une réforme d'une telle envergure peut s'étendre sur plusieurs années, voire sur des décennies, en entraînant une formidable dynamique de changement».

Pour l'universitaire, «il y a lieu de s'autoriser à réfléchir au-delà des barrières normatives existantes, et notamment les normes constitutionnelles, car la certification des comptes publics par un auditeur externe qui manque d'indépendance risque de fortement entacher la crédibilité du processus de certification».

**Fouad Irnatene**

**CHIFFRE  
DU JOUR 4,9%**

Le gouvernement malgache prévoit une croissance économique de 4,9% en 2023, soit un réajustement de -0,6 point de pourcentage par rapport aux dernières prévisions officielles, selon le projet de Loi de finances 2023. Ce réajustement tient compte du contexte inflationniste qui devrait perdurer en 2023, ainsi que du fléchissement de la demande mondiale, selon le document rapporté samedi dernier par la presse locale. Le déficit budgétaire en 2023 serait limité à 6% du produit intérieur brut (PIB), alors que le déficit primaire se réduirait à 0,4% du PIB en 2023, contre 1,4% du PIB en 2022.

**BANQUE D'ALGÉRIE  
ET MARCHÉ NOIR**

**Les cotations  
du dinar**

Que ce soit sur le marché officiel ou parallèle, le dinar algérien reste en difficulté devant les principales devises.

Pour hier 25 décembre 2022, à la Banque d'Algérie, l'Euro a maintenu sa hausse, et a été cédé au niveau des guichets de la banque d'Algérie pour 145.83 dinars algériens à l'achat et 145.89 dinars algériens à la vente.

En outre, le dollar américain s'est échangé contre 137.27 dinars algériens à l'achat et 137.28 dinars algériens à la vente.

Le dollar canadien, quant à lui, s'est échangé contre 100.86 dinars algériens à l'achat et 100.90 dinars algériens à la vente.

Concernant la Livre Sterling, un seul Pound s'est échangé à la Banque d'Algérie contre 167.14 dinars algériens à l'achat et 167.17 dinars algériens à la vente.

**Qu'en est-il du taux  
de change sur le marché  
parallèle de la devise ?**

Ce dimanche 25 décembre 2022, pour l'unique monnaie européenne, un seul Euro s'est échangé hier matin au Square Port-Saïd, contre 220 dinars algériens à la vente et 218 dinars algériens à l'achat. Du côté des Amériques, le dollar américain a enregistré une baisse sur le marché parallèle de la devise.

Un seul dollar américain s'est échangé contre 208 dinars algériens à l'achat et 213 dinars algériens à la vente. Alors que, le dollar canadien, s'est échangé pour 155 dinars algériens à l'achat et 157 dinars algériens à la vente.

Enfin, pour la Livre Sterling, les cambistes cèdent un seul Pound contre 248 dinars algériens à la vente et 244 dinars algériens à l'achat.

R. N.

## وزارة المالية تضبط آليات محاسبة الالتزامات ومحتواها

وأوضحت المذكرة، أن مسك المحاسبة يكون بالنسبة لنفقات الاستثمار، حسب النشاط وعند الاقتضاء، لكل برنامج وبرنامج فرعي، وكذلك الأمر بالنسبة لنفقات التحويل، ونفقات العناوين الأخرى. وتشير المذكرة كذلك، إلى أن محاسبة الالتزامات تكون بعنوان حساب التخصيص الخاص، وتشمل نفقات المستخدمين ونفقات تسيير المصالح حسب النشاط، علاوة على نفقات الاستثمار، ونفقات التحويل، وزيادة على ذلك تتم محاسبة الالتزامات بالنفقات لعنوان الحساب التجاري أو حساب التسوية، والنفقات بعنوان ميزانيات المؤسسات العمومية ذات الطابع الإداري والمؤسسات العمومية. ■ ع-س

حددت المديرية العامة للميزانية بوزارة المالية، كيفية مسك المراقب الميزانياتي لمحاسبة الالتزامات ومحتواها، وهذا في إطار تنفيذ ميزانية الدولة وميزانيات المؤسسات العمومية.

وقال المدير العام للميزانية في مذكرة بعث بها إلى المراقبين الميزانياتيين بتاريخ 20 ديسمبر الجاري، اطلعت عليها "الشروق"، إن "محاسبة الالتزامات التي يمسكها المراقبون بعنوان الميزانية العامة للدولة تعكس مبلغ رخص الالتزامات المفتوحة، ورخص الالتزامات المراجعة، ورخص الالتزامات المستهلكة، وسحب مشاريع الالتزامات، والأرصدة المتوفرة لرخص الالتزامات".

## النقاش حول قانون محاربة تبييض الأموال وتمويل الإرهاب يصنع الحدث معركة في البرلمان بسبب التبرعات

لم تتبن اللجنة القانونية بالبرلمان الشعبي الوطني، غالبية اقتراحات النواب لتعديل قانون الوقاية من تبييض الأموال وتمويل الإرهاب ومكافحتها، وفق مندوبي أصحاب مقترحات التعديل، وسط توقعات بأن تشهد جلسة المصادقة، غدا الثلاثاء، معركة طاحنة في ظل تمسك قطاع منهم بها.

ولفتوا في التعديل إلى أن الحكومة عندما اقترحت في المادة الأصلية أن تكون الغرامة من 300.000,00 دج إلى 750.000 دج فقط وتطبق على الجميع دون تمييز (أشخاص طبيعية أو معنوية)، وقد وفقت في الاقتراح الأصلي بمراعاة الوضع الاقتصادي للخاضعين، وخلصوا للتأكيد أنه من غير المعقول أن تضاعف اللجنة الغرامة دون تبرير منطقي يراعي الوضع المعيشي لأصحاب الشركات بمجرد السهو أو الإهمال أو ظروف قاهرة، ولا يأخذ



ف. جمال

● علمت "الخبر" من مندوبي مقترحات، أن اللجنة اكتفت خلال مناقشة التعديلات مع أصحابها بقبول التعديلات اللغوية والاصطلاحية وتلك التي لا تمس بتوازن المشروع ومواده المفتاحية، فيما رفضت إعادة النظر في أحكام وردت في المشروع أو عدلتها هي، فلم تقبل ثلاث مقترحات لإعادة النظر في أحكام المادة الفرعية 5 مكرر 5 التي تفرض قيودا على تمويل المنظمات غير الربحية، كالجمعيات الدينية والمنظمات الخيرية، منها مقترح إلغاء البند الأخير من هذه المادة التي

بالحسبان سياسة الدولة الخاصة بتشجيع إنشاء الشركات والمجمعات ومنها الشركات الناشئة، مما يوجب إرجاع العمل بالمادة الأصلية التي اقترحتها الحكومة واستبعاد مقترح اللجنة لأنه "تعديل قاس جدا". وفي السياق ذاته، أشار مندوبو تعديلات إلى أنهم متمسكين بتعديلاتهم المقرر طرحها للمصادقة في الجلسة العامة، مما يؤشر لمعركة محتدمة وسط توقعات بتكرار مفاجآت جلسة المصادقة على قانون المالية، حيث تم تمرير مواد رغم اعتراض اللجنة وممثل الحكومة، وفي غياب عمل تنسيقي داخل المجموعات النيابية لضبط الموقف من التعديلات وغياب نقاشات داخلية قبل عرض التشريعات أو المصادقة عليها باستثناء قوى المعارضة وكتلة أو كتلتين للموالاة، وفي ظل طغيان النزعة الاستقلالية في التصويت للنواب. ف. ج.

الأصلية للمادة 34 مكرر 1 كما وردت في المشروع والتراجع عن صياغتها الجديدة للمادة، رغم دفع أصحاب التعديل الذين شددوا أن اللجنة القانونية قامت برفع الغرامة من 750.000,00 دج إلى 3.750.000,00 دج بالنسبة للشخص المعنوي، دون أن تذكر أو تميز الشخص المعنوي الذي يمارس الأعمال التجارية فقط أو ينطبق على كل الأشخاص المعنويين ومنها: الشركات المهنية والفلاحية والخدماتية مثل الشركات الناشئة "ستار-تاب". وشدد هؤلاء بهذا الخصوص أنه لا يعقل أن تكون شركة مثل نموذج: شركة تضامن رأسمالها: 30.000 دج تدفع غرامة إلى حدود 3.750.000,00 دج، أي ما يمثل 125% من رأسمال الشركة، أفادوا في تحليلهم أن المادة 37 من الدستور تساوي بين الأشخاص سواء الطبيعية أو المعنوية.

تفرض على الجمعيات قبول أي تبرعات للحصول على رخصة من الوزارة المعنية، ولقيت في هذا السياق مساندة ممثلي الحكومة الذين تابَعوا جلسة عرض ومناقشة التعديلات، حيث تم التسويق إلى أن الجزائر ملزمة بالقيود على شفافية التمويل والمعاملات المصرفية تطبقا لقواعد مجموعة العمل المالي (غافي) بما يتيح لها مستقبلا التوقيع على اتفاقيات. ولم تتبن اللجنة مقترحا لحذف الجملة "مجهولة المصدر" من المادة 05 مكرر 05، حتى لا يضيّق على نشاطات الجمعيات الخيرية، حسب مندوبي المقترحات، لأن فئة كبيرة من المحسنين من المجتمع الجزائري ترفض إظهار نفسها للعلن وتحبذ السرية حتى للقائمين على الجمعيات. ورفضت اللجنة أيضا، العودة للصياغة

محمد الأمين لبو المدير العام للبنك الوطني الجزائري لـ "الخبر"

# قمنا بإجراءات فتح فرع بنكي في السنغال وننتظر قرار الهيئة النقدية

• رأسمال فرع البنك في السنغال يقدر بـ 100 مليون دولار والبنك الوطني الجزائري يقود اتحاد البنوك

أكد السيد محمد الأمين لبو، المدير العام للبنك الوطني الجزائري، أنه تم القيام بالإجراءات القانونية والإدارية بغية افتتاح فرع البنك بالسنغال، حيث تم تأسيس الشركة ومنتظر قرارات الهيئة النقدية بالبلد المضيف، ويقود البنك الوطني الجزائري اتحاد البنوك التي تساهم في افتتاح فرع البنك الجزائري في السنغال الذي يعرف تحت اسم البنك الجزائري بالسنغال.



محمد الأمين لبو

للبنك الوطني الجزائري، إلى أن هذا الأخير منخرط أيضا في مسار فتح الفرع البنكي الجزائري بموريتانيا، الذي تترك فيه أيضا القرض الشعبي الجزائري الذي يعد البنك المترأس والبنك الخارجي الجزائري وبنك الفلاحة والتنمية الريفية، ويعرف فرع بنكي بموريتانيا تحت تسمية بنك الاتحاد الجزائري برأسمال يقدر بنحو 50 مليون دولار موزعة أيضا على البنوك الجزائرية العمومية الأربعة، يتصدرهم القرض الشعبي الجزائري.

ح.ص

إفريقيا التي تضم إلى جانب السنغال كل من البنين وبوركينا فاسو وغينيا بيساو وكوت ديفوار ومالي والنيجر والطوغو، وتأسس في سنة 1959 ويقع مقر المصرف الرئيسي في عاصمة السنغال دكار.

ويخصوص الطاقم المسير للبنك، أكد السيد محمد الأمين لبو، على أنه تم تعيين مدير الفرع البنكي. ويتعلق الأمر بإطار جزائري مقيم منذ أزيد من 11 سنة، وقد نشط في القطاع البنكي والمصرفي وعلى دراية بواقع المنطقة. أشار المدير العام في نفس السياق،

## حفيظ صوالي

● من المرتقب أن يتم إنشاء البنك من طرف أربعة بنوك عمومية وهي البنك الوطني الجزائري الذي يعد البنك المترأس (chef de file) وبنك الجزائر الخارجي والقرض الشعبي الجزائري وبنك الفلاحة والتنمية الريفية، على أساس حصص في رأسمال البنك المقدرة بنحو 100 مليون دولار ما بين البنوك الأربعة، منها حصة رئيسية بنحو 40 في المائة للبنك الوطني الجزائري، أي ما يعادل 40 مليون دولار مقابل 20 في المائة تساويا بين البنوك الثلاث.

وأشار محمد الأمين لبو في تصريح لـ "الخبر"، بخصوص فرع البنك بالسنغال "الشركة تم تأسيسها ونبحث عن مقر، ومنتظر قرارات الهيئة النقدية في حدود فيضري أو مارس، كما تم اعتماد السجل التجاري والحساب الجبائي وتحديد رأس المال المقدّر بـ 100 مليون دولار".

وأوضح مسؤول البنك الذي يعدّ عميد المؤسسات المصرفية في الجزائر، إذ أنه تأسس في 13 جوان 1966، أن افتتاح البنك ودخوله حيز الخدمة سيكون حال ما يتم منح الاعتماد من الهيئة النقدية في البلد المضيف. علما أن ترسيم الاعتماد يتم من قبل البنك المركزي السنغالي المعروف تحت اسم البنك المركزي لدول غرب إفريقيا، وهو المصرف المركزي لثمان دول بغرب القارة، وهي الدول التي تشكل المجموعة الاقتصادية والنقدية لغرب

تشريع عميق ودقيق لمشروع قانون النقد والقرض

## إصلاحات جوهرية وأدوات جديدة للسياسة النقدية

جمعة، عصرة النظام المصرفي وسد النقص التشريعي

تواصل الحكومة مسار إصلاحات اقتصادية شاملة سطرها رئيس الجمهورية، إذ من المنتظر أن يحمل مشروع قانون يخص النقد والقرض، إصلاحات جوهرية وأدوات جديدة للسياسة النقدية في الجزائر، تهدف إلى تحقيق أهداف اقتصادية كبرى.

وتعزيزا للشفافية وحكمة النظام المصرفي عموما.

ومن أهم النقاط التي ينتظر إدراجها في القانون، ما تعلق بإدخال أدوات جديدة على السياسة النقدية، وتعزيز الحكمة المصرفية (مثلا - يقول محدثا - لا توجد مادة واحدة في القانون الحالي تنص على مصادر التمويل الجديدة للصيرفة الإسلامية).

ويشير المتحدث إلى سعي الحكومة إلى تبسيط الإجراءات الإدارية، وتقليص الأجل، وتكثيف النظام البنكي مع مناح الأعمال، مثل الرقمنة والعملة الرقمية وعصرنة مهن تسيير البنوك (عصرنة مهن تسيير البنوك، يعني الانتقال من التسيير الإداري إلى تسيير مالي عصري من خلال بنية تحتية).

وبحسب جمعة، توفر البنوك في العالم أزيد من 50 من منتجها بنكيًا، لذلك فإن عصرنة المهن البنكية من شأنها إضفاء حركة جديدة على التعاملات البنكية، مثل المصارف الآلية، والخدمات الرقمية والمحفظة الإلكترونية، إضافة إلى تقليص أجال دراسة القروض ومنحها.. «نتحدث هنا عن هندسة مالية وهذا المطلوب بالتحديد»، يضيف جمعة.

الحدث عن تحقيق الأهداف الاقتصادية الحديث في مشروع تعديل قانون النقد والقرض، يقول المتحدث، «توزيع القرض يجب أن يخضع للأهداف الاقتصادية للبلاد، وتوزيعه وفق أولوياتنا الاقتصادية الإستراتيجية».

ويرأي جمعة، ستكون لهذه التعديلات نجاعة اقتصادية؛ لأن المشروع يعالج نقائص موجودة منذ 32 سنة، كإدخال الصيرفة الإسلامية، والتمويل عن طريق السكوك الإسلامية بكافة أنواعها والتي يمكنها استقطاب أموال ضخمة.



تشجيع اللجوء إلى آليات بديلة لتمثينة المدخرات وتمويل الاقتصاد.

من منطلق ذلك، يكرس المشروع الصيرفة الإسلامية ورقمنة النشاط المصرفي من خلال انفتاح النظام البنكي المصرفي على البنوك الرقمية ومقدمي خدمات الدفع، وكذا عمليات الدفع بالعملة الإلكترونية، كما ينص أيضا على إدراج عملة رقمية للبنك المركزي، ومن ضمن أهم التعديلات المنتظرة جعل التخطيط يتماشى مع أفضل الممارسات والمعايير الدولية، لاسيما في مجال تعزيز حوكمة بنك الجزائر ومجلس النقد والقرض واللجنة المصرفية وكذا البنوك والمؤسسات المالية، إضافة إلى إدراج مبدأ المهدة بالنسبة لمحافظ بنك الجزائر، من أجل ضمان استقلالية البنك المركزي.

في الموضوع، يقول الخبير الاقتصادي نبيل جمعة في تصريح لهلشعب، إن مشروع قانون النقد والقرض حتمية لابد منها، من أجل معالجة اختلالات وسد نقائص تشريعية،

وكان من المقرر، بحسب طلي، أن يناقش البرلمان مشروع قانون النقد والقرض بالموازاة مع مشروع قانون الوفاقية من قبض طلي؛ كان من المنتظر مناقشة المشروعين في آن واحد، غير أن مشروع قانون النقد والقرض تطلب تعميق وتوسيع الدراسة، وبالتالي تخصيص حيز زمني أكبر للانتهاء من الصياغة.

وتعزل الحكومة في صياغة مشروع القانون، على حماية اقتصاد البلاد، والقضاء على السوق السوداء للعملة الصعبة، من خلال مراجعة دقيقة، وتحسين وعصرنة السياسة النقدية والنظام المالي، مع متطلبات مرحلة مالية بالتحديات والرهانات على أصعدة كثيرة، ويلوح تنظيم جديد يتماشى مع الممارسات والمعايير الدولية.

وتولي الحكومة أهمية بالغة لمسار الإصلاح الاقتصادي وتسعين بيئة الأعمال وعصرنة الأدوات والآليات، وهو ما يتجلى في

والقرض، من منظور خيرا، ترتبط أساسا بسد اختلالات لا تتماشى والوضع الاقتصادي، ولا مع مخطط الإنعاش الاقتصادي للبلاد، إذ يتطلب ذلك إدراج أدوات جديدة للسياسة النقدية في الجزائر، تحقيقا للأهداف الاقتصادية الكبرى.

كما يمكن اعتبار هذه الخطوة، مواصلة لمسار إصلاحات اقتصادية تشريعية وهيكلية شاملة، باشرتها السلطات العمومية في منذ ثلاث سنوات، بهدف تحرير الاقتصاد وإضفاء مزيد من الشفافية، وتصويب جوانب ظلت حيسة سياسات غير صائبة لسنوات طويلة، وفوتت على البلاد فرصا عديدة، إذ يحمل مشروع قانون النقد والقرض إصلاحات جوهرية.

وتطلب إدراج تعديلات جديدة على هذا القانون دراسة عميقة ومثانية، وفق ما أكده وزير العدل حافظ الأختام، عبد الرشيد طلي، الخميس الماضي، بالمجلس الوطني الشعبي.

ر. ملاح

من المشاريع الهامة التي درستها الحكومة، في آخر اجتماع، برئاسة الوزير الأول أيمن بن عبد الرحمان، الأربعاء الماضي، مشروعا تمهيدا لقانون يعدل ويتمم الأمر رقم 03. 11 المؤرخ في 26 أوت 2003، والمتعلق بالنقد والقرض، في قراءة ثانية، فتمه وزير المالية.

يندرج المشروع التمهيدي لهذا القانون، وفق بيان اجتماع الحكومة، في إطار برنامج الإصلاحات الاقتصادية الشاملة الذي سطره رئيس الجمهورية، ويتص على إصلاحات جوهرية ترمي إلى إضفاء مزيد من الشفافية والاستقرار في مجال التسيير المالي للبلاد، من خلال إدراج أدوات جديدة للسياسة النقدية من أجل تحقيق الأهداف الاقتصادية الكبرى.

وشملت التعديلات المقترحة، عصرنة مهن تسيير البنوك، وتكثيف القانون مع الإصلاحات الشاملة التي يشهدها النظام المالي. علاوة على ذلك، يكرس المشروع التمهيدي لهذا القانون الصيرفة الإسلامية، إلى جانب رقمنة النشاط المصرفي من خلال انفتاح النظام البنكي المصرفي على البنوك الرقمية، ومقدمي خدمات الدفع، وكذا عمليات الدفع بالعملة الإلكترونية. كما ينص أيضا على إدراج عملة رقمية للبنك المركزي. وتهدف الحكومة من وراء التعديلات المدرجة، إلى جعل التنظيم يتماشى مع أفضل الممارسات والمعايير الدولية، لاسيما في مجال تعزيز حوكمة بنك الجزائر، ومجلس النقد والقرض واللجنة المصرفية، وكذا البنوك والمؤسسات المالية. التعديلات المنتظرة على قانون النقد

## حظي بموافقة رئيس الجمهورية وسيحال قريبا على البرلمان قانون النقد والقرض المصرفي.. ثورة في الإصلاحات المالية

### ■ امتداد للإصلاحات التي عرفتها المنظومتان المالية والاقتصادية

حظي أمس مشروع النقد والقرض المصرفي، بموافقة رئيس الجمهورية عبد المجيد تبون، ليحال في غضون أيام قليلة على البرلمان، للنقاش والإجراء ومن ثمة المصادقة، ومن شأن النص المقدم مع مشروع قانون قواعد الحسابية العمومية والتسيير المالي، وضع الجزائر ضمن المعايير الدولية في الصناعة المالية الجديدة، خاصة وأنه يضع هضما كاملا للصيرفة الإسلامية.

التصدير والاستيراد واستقطاب السياح الأجانب.

ويشارك الرئيس تبون، في اجتماع مجلس الوزراء «فتح بنك الإسكان وفتح فروع بنكية بالخارج، في كل من فرنسا، موريتانيا، السنغال والنيجر».

ويمنح بذلك أدوات أكثر نجاعة للحكومة من أجل دمج الكتلة النقدية المتواجد خارج التداول الرسمي، في المنظومة المالية للبلاد، وقال الرئيس تبون، الخميس الماضي، إنه أعطى ضمانات وحلولا لإدخال السيولة المالية إلى البنوك.

واعتبر إصدار سندات الخزينة، حلا ملائما جدا، إذ أنها تتيح إنشاء مصانع واقتناء السلع والخدمات، موضعها في الوقت ذاته حجم ما ورد على البنوك في السنتين الأخيرتين من السوق الموازية لا يتعدى 4 ملايين دينار، في وقت تشير تقديرات غير رسمية أن حجم الأموال المتداولة في الاقتصاد الموازي تتراوح ما بين 90 و100 مليار دولار.

ولا تقتصر أهمية قانون النقد والقرض المصرفي على تطوير السياسة النقدية للبلاد، وتسهيلات عمليات منح القروض لتمويل الاقتصاد الوطني وانعاش التجارة الخارجية، بل يساهم أيضا في التصدي لمخاطر الاحتيال المالي، إذ سيكمل مشروع قانون مكافحة الجريمة المنظمة وتبيض الأموال الجاري مناقشته على مستوى البرلمان.



الوساطة والقروض والتمويلات، من خلال انتماء آليات الصكوك الخاصة والسندات، والتي تساهم في دفع الاستثمار مهما كانت طبيعته، مع الحفاظ على الاحتياطات الإستراتيجية للبلاد، التي مصدرها عائدات النفط.

وأعلن وزير المالية، الأسبق الماضي، عن تحضير الإطار القانوني، لإطلاق الصكوك الإسلامية سنة 2023.

ومن شأن حزمة التدابير الجديدة التي سيحملها القانون والمشفوعة بإرادة سياسية قوية، أن تساهم في تسريع عمليات إضعاف الاقتصاد الموازي قبل القضاء عليه كليا، خاصة السوق السوداء للعملة الصعبة، من خلال التوجه نحو مكاتب الصرف في ظل مقاربة الانفتاح البنكي على المعاملات الخارجية ضمن عمليات

الجزائر بصفتها «بنك البنوك»، وتقوية صلاحيات محافظ بنك الجزائر ومجلس النقد والقرض وبإياها أجهزة الرقابة وتقييم المخاطر، سيتضمن القانون الجاري إنجازه، لأول مرة في تاريخ الجزائر، فصلا خاصا بالصيرفة الإسلامية.

ويعد المرسومين التنفيذيين الصادرين في 2020، و 2021 والمتعلقين بإدراج منتجات الصيرفة المطابقة للشريعة الإسلامية ضمن نشاطات البنوك المعتمدة، إلى جانب الإقرار بالتأمين التكافلي، سيتم تأصيل القانون لهذه الصناعة المالية ضمن نص حيوي للنظام النقدي والاقتصاد الوطني ككل.

ومع جمع الصيرفة التقليدية بالإسلامية في نص واحد، ينتظر تطور المنظومة النقدية في مجالات

القانونيين والتي تأتي امتدادا للإصلاحات التي عرفتها عموما المنظومتان المالية والاقتصادية طيلة السنوات الأخيرة.

وقال رئيس الجمهورية، في آخر حوار له مع ممثلي الصحافة الوطنية، إن قانون النقد والقرض الحالي «تجاوزته الزمن، فبالرغم من أنه صادر سنة 1990، إلا أنه أخذ أرضيته الصلبة من قانوني 1986 و1988، وبالتالي فإن عمره الطبيعي يتجاوز 34 سنة.

وسبق للوزير الأول أيمن بن عبد الرحمان، التأكيد على تكريس القانون الجديد للانفتاح على البيئة المصرفية الرقمية، كإشياء البنوك الرقمية ومقدمي خدمات الدفع وحتى عمليات الدفع بالعملة الإلكترونية.

وإلى جانب تعزيز واستقلالية بنك

#### حمزة م/

تختتم السنة المالية الجارية، بتقديم أحد أهم القوانين المتكاملة في الاقتصاد الكلي للبلاد، والمتعلق بالنقد والقرض المصرفي، أمام مجلس الوزراء في إطار مسار مراجعة عميقة تسبق عرضه على البرلمان بغرفتيه.

ولأول مرة منذ صدوره، في 14 أبريل 1990، يخضع النص المحدد للنظام الوطني النقدي إلى تعديل شامل، ووفق المسلك الطبيعي للقوانين، الذي يتيح النقاش العام حوله والشفافية المطلوبة من خلال تمريره للمجلس الشعبي الوطني ومجلس الأمة للإجراء والمناقشة.

في وقت صدرت أغلب التعديلات التي عرفها سنوات 2001، 2003، 2010، 2017، بأوامر رئاسية، تمحورت في جوهرها حول تقليص مهام وصلاحيات بنك الجزائر، وإخضاع القرار النقدي إلى القرار السياسي القائم على الكم.

وتيرة الإصلاحات التي جاء بها الرئيس تبون، والتي تقوم على محوري التنمية الاقتصادية المحلية بتحفيز الفعل الاستثماري والانفتاح على الاقتصاد الإقليمي والدولي، فرضت الحاجة إلى مراجعة عميقة وشاملة لهذا القانون الذي لم يعد يواكب تطور الصناعة المالية عالميا ولا يناسب الإيقاع السريع للإنعاش والنمو الاقتصادي.

وأشاد رئيس الجمهورية أمس به القيمة القانونية لمشروع



وزارة المالية  
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

⚡ Avez-vous des questions?  
Contactez nous sur :

✉ [dc@mf.gov.dz](mailto:dc@mf.gov.dz)

☎ Poste: 2784

[www.mf.gov.dz](http://www.mf.gov.dz)



@MFinance\_dz



@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES  
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger